

en Espagne pour secourir les chrétiens contre les musulmans, et dans le midi de l'Italie pour aider les Italiens contre les Grecs de l'empire d'Orient, qui occupaient encore une partie des provinces que nous appelons napolitaines. Les aventuriers normands, s'étant brouillés avec les seigneurs italiens qui les avaient appelés à leur aide, avaient occupé pour leur compte plusieurs forteresses et commencé de fonder une nouvelle Normandie au midi de l'Italie. Il leur vint tant de renforts de Normandie et de Bretagne, et ils se rendirent si redoutables à tout le monde, que le pape Léon IX et l'empereur d'Allemagne, Henri le Noir, suzerain de l'Italie, se coalisèrent contre eux avec l'empereur grec d'Orient.

Le pape, transgressant le principe que les évêques de Gaule avaient proclamé dans la Trêve de Dieu, prit les armes, et marcha en personne contre les Normands d'Italie, à la tête d'une armée italienne et allemande. Le pape fut vaincu, et, fait prisonnier par les Normands (1053), traita avec ses vainqueurs, qui consentirent à se reconnaître ses vassaux, à condition qu'il leur accordât en fief les grandes provinces de Pouille et de Campanie, qu'ils tenaient déjà, puis la Calabre et la Sicile, qu'ils projetaient d'enlever et qu'ils enlevèrent, la première aux Grecs, la seconde aux musulmans d'Afrique. Ceux-ci avaient pris la Sicile aux Grecs. Les Normands d'Italie devinrent ainsi maîtres de toutes les contrées qui formèrent ce qu'on nomma le royaume de Naples ou des Deux-Sicules. On voit encore, dans la Sicile et dans la Pouille, de très beaux monuments d'architecture romane bâtis par les princes normands. Le pape, de son côté, gagna à sa défaite plus qu'il n'eût gagné à la victoire, en devenant suzerain du nouveau royaume, sur le territoire duquel il n'avait eu jusque-là aucune pré-  
tention.

L'autorité du saint-siège de Rome était partout en progrès. Un homme d'un grand génie, qui gouverna successivement l'Église sous le nom de plusieurs papes avant de devenir pape lui-même, dirigeait et accélérât ce progrès avec une habileté profonde et une énergie

inflexible. C'était le fameux Hildebrand, moine toscan, élevé à l'abbaye de Cluni, qui fut plus tard le pape Grégoire VII.

Hildebrand avait conçu le projet d'une grande révolution dans la chrétienté. Au moment où la féodalité, comme nous l'avons dit plus haut, envahissait tout, Hildebrand avait entrepris de dompter la puissance féodale au profit d'une autre puissance. La féodalité, depuis le IX<sup>e</sup> siècle, tendait de plus en plus à absorber l'Église. Les princes et les seigneurs entendaient réduire les terres d'Église à la condition des fiefs, et faire entrer les évêques et les abbés dans la hiérarchie du régime féodal, tantôt comme seigneurs, tantôt comme vassaux; et ils y avaient presque complètement réussi, quoiqu'il y eût des disputes sur la forme de l'hommage que les seigneurs laïques réclamaient de leurs vassaux ecclésiastiques.

Si les évêques et abbés eussent fait personnellement le service de leurs fiefs, c'est-à-dire s'ils eussent porté les armes, comme certains d'entre eux commençaient à le faire, et qu'ils se fussent mariés, le clergé eût été complètement absorbé par la féodalité; en d'autres termes, la classe de la société qui représentait alors les intérêts spirituels et moraux eût été absorbée par la classe de la société qui représentait les intérêts territoriaux et militaires.

Chez les nations protestantes modernes, le mariage des prêtres fait d'eux des citoyens, sans préjudice pour l'éducation morale et intellectuelle de la nation à laquelle ils consacrent leurs services. Dans la société féodale du moyen âge, on peut croire que le mariage des prêtres eût fait d'eux des seigneurs et des soldats, en effaçant leur caractère spirituel et en étouffant la culture des esprits et des âmes. Durant la première partie du XI<sup>e</sup> siècle, l'absorption du clergé dans la société féodale était, comme nous l'avons dit, fort avancée; le plus grand nombre des évêques et des abbés faisaient encore faire le service militaire de leurs terres par des officiers laïques; mais plusieurs le faisaient déjà eux-mêmes. Dans les pays de langue celtique, en Bretagne par exemple, les prêtres étaient très communément mariés;



chrétienté, le roi Henri terminait son obscure carrière. Veuf sans enfant mâle, il s'était remarié, en 1051, à une princesse venue d'un pays lointain. Se souvenant de son père, et craignant d'épouser, sans le savoir, une cousine à un degré quelconque, il n'osa prendre en mariage aucune princesse des contrées environnantes, et il envoya tout au bout de l'Europe, à Kief, sur le Dniéper, demander la fille du souverain des Russiens, prince d'origine suédoise, qui régnait sur une nation slave, récemment convertie au christianisme.

La princesse Anne de Russie donna au roi Henri un fils nommé Philippe, que son père associa au trône dès qu'il eut sept ans. Les rois prenaient cette précaution, de peur qu'après eux on n'acceptât point leur fils, et que la couronne ne sortît de leur maison. On a conservé la relation du sacre du petit roi Philippe dans la cathédrale de Reims, en 1059. L'archevêque de Reims demanda à Philippe s'il croyait aux dogmes de la foi catholique et les voulait défendre; il lui en fit signer la promesse; puis, avant que l'on couronnât et que l'on proclamât le nouveau roi, les grands, les simples chevaliers ou nobles, et le peuple, crièrent par trois fois : « Nous approuvons, nous consentons qu'il soit fait ainsi! »

Le roi Henri I<sup>er</sup> mourut l'an d'après, le 4 août 1060.



### CHAPITRE III

#### ANARCHIE FÉODALE

Philippe 1<sup>er</sup>. — Conquête de l'Angleterre par les Normands. Puissance de Guillaume le Conquérant. — Grégoire VII. — Guerre des Investitures. — Conquête du Portugal par les chevaliers français et bourguignons. — Première croisade. — Pierre l'Ermitte. — Godefroi de Bouillon. Raimond de Saint-Gilles. — Conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. — Prise de Jérusalem. — Résultats de la croisade.

(1060-1099.)

#### I

Les temps où vécurent obscurément les rois Robert et Henri avaient préparé de prodigieux événements qui s'accomplirent pendant le règne et sans la participation de Philippe, successeur de ces rois et non moins obscur qu'eux. Le xi<sup>e</sup> siècle avait porté dans ses flancs l'âge héroïque de la France : la chevalerie, brillante création de l'esprit guerrier uni à l'esprit religieux, puis fécondé par un autre sentiment d'un ordre tout nouveau; les communes, réveil, au sein de la féodalité, d'une démocratie très différente de la démocratie antique; les croisades, tardive et formidable réaction de l'Occident contre trois siècles d'agressions musulmanes; l'art monumental, expression du génie de la société chrétienne et française; les nouvelles littératures



des comtes-évêques héréditaires occupaient l'évêché de Quimper; l'archevêque même de Dol se maria. Dans les autres pays, les prêtres vivaient assez ordinairement, soit dans un concubinage qui était une espèce de mariage de fait, soit même tout à fait dans le désordre. De plus, la plupart des évêques et des autres gens d'Église vendaient et achetaient comme des propriétés les titres et les bénéfices ecclésiastiques, et par conséquent, les fonctions sacerdotales et l'administration des sacrements qui étaient attachées à ces titres.

Ce fut contre cet état de choses qu'Hildebrand dirigea une grande réaction qu'avaient commencée avant lui d'autres pieux personnages en Gaule et ailleurs. La Paix de Dieu en avait été le premier signe éclatant.

Le parti de la papauté, à la tête duquel était Hildebrand, entreprit d'abord de réformer le clergé avant d'attaquer directement la féodalité. Il commença par faire la guerre au trafic des titres et des bénéfices ecclésiastiques et au mariage des prêtres.

Le pape Léon IX, celui-là même qui fit un peu plus tard la guerre aux Normands, et qui était un ancien évêque de Toul en Lorraine, vint en France, par le conseil d'Hildebrand, tenir un concile contre les simoniaques dans l'abbaye de Saint-Remi de Reims. On appelait simoniaques ceux qui faisaient commerce des bénéfices et des fonctions ecclésiastiques, en mémoire de ce Simon le Magicien qui avait voulu induire les apôtres à trafiquer des choses saintes.

Le roi Henri et la plupart des grands protégeaient la simonie, parce qu'ils gagnaient beaucoup à vendre les évêchés et les abbayes dans leurs domaines. Le concile de Reims, toutefois, déposa et excommunia plusieurs prélats simoniaques, sans que personne osât lui résister; puis le pape alla tenir à Mayence un autre concile pour les pays de l'Empire, et l'empereur Henri le Noir, qu'Hildebrand avait gagné, seconda le pape au lieu de lui faire obstacle (1049). Hildebrand, qui arriva ensuite comme légat du pape en France, acheva, dans plusieurs conciles provinciaux, l'ouvrage commencé à Reims et à

Mayence, et inspira une telle frayeur au clergé, que personne n'osait plus acheter ce que les princes eussent encore été disposés à vendre.

Hildebrand n'eut pas moins de succès contre le mariage ou le concubinage des prêtres. Les moines, devenus comme l'armée du pape, secondèrent partout Hildebrand contre le clergé séculier. On souleva le peuple contre les prêtres mariés ou concubinaires, et on les força à se séparer de leurs femmes. Ces premières victoires du parti papal furent suivies d'un grand acte politique, qui donna à la papauté une constitution nouvelle. Un concile, tenu à Rome en 1059, organisa ce qu'on appelle le sacré collège, ou le collège des cardinaux, qui fut d'abord composé des évêques de la province de Rome, lui attribua l'élection des papes, et ne reconnut plus aux empereurs le droit de confirmer le pape élu avant sa proclamation. Hildebrand entendit fonder par là une espèce de sénat, conseil et soutien de la papauté. L'empereur Henri IV, successeur de Henri le Noir, était encore enfant, et ceux qui gouvernaient l'Empire en son nom ne réussirent point à s'opposer à cette nouveauté.

Ce n'étaient là, pour Hildebrand, que les premiers pas. Il ne prétendait pas seulement affranchir l'Église de la féodalité, et la papauté de l'Empire; il voulait soumettre la féodalité, et les royaumes et l'Empire, à l'Église et à la papauté. Il voulait faire du pape le monarque universel et le pontife-empereur, successeur des anciens empereurs romains en même temps que vicaire de Jésus-Christ; il prétendait que le pape gouvernât la chrétienté, dans l'ordre spirituel, par les évêques, et, dans l'ordre temporel, par les rois et les princes, les uns et les autres devant relever également du saint-siège de Rome. Il voulait fonder dans la chrétienté ce qu'on nomme la théocratie, c'est-à-dire le gouvernement de Dieu représenté par le pape, vicaire de Dieu. Il avait réussi dans la première partie de ses desseins; il essaya d'en achever l'exécution. Nous le retrouverons bientôt à l'œuvre.

Pendant que ce puissant réformateur remuait la France et toute la